



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/MP.WAT/WG.2/2006/4  
23 février 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA  
PROTECTION ET L'UTILISATION DES COURS D'EAU  
TRANSFRONTIÈRES ET DES LACS INTERNATIONAUX**

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation  
Septième réunion  
Genève, 3-5 mai 2006  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**ÉTAT D'AVANCEMENT DU RAPPORT D'ÉVALUATION SUR LA SITUATION  
DES EAUX TRANSFRONTIÈRES ET DES LACS INTERNATIONAUX**

Soumis par la Finlande

**Contexte**

1. À leur troisième réunion, les Parties à la Convention sur l'eau ont décidé d'élaborer un rapport d'évaluation sur la situation des eaux transfrontières (cours d'eau, eaux souterraines et lacs) dans la région de la CEE afin de contribuer au quatrième rapport d'évaluation sur l'état de l'environnement destiné à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, Serbie-et-Monténégro, octobre 2007) (voir le plan de travail pour la période 2004-2006 dans le document ECE/MP.WAT/15/Add.2).
2. À sa cinquième réunion (Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, 30 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2004), le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation a discuté et approuvé dans ses grandes lignes un avant-projet d'évaluation établi par la Finlande (MP.WAT/WG.2/2004/4). Un certain nombre de commentaires et de recommandations ont été faits au sujet du contenu du rapport et de la méthode adoptée pour son élaboration (voir le rapport de la réunion MP.WAT/WG.2/2004/2).

3. L'Institut finlandais de l'environnement (SYKE) a également participé à la rédaction du rapport d'évaluation. Conformément aux décisions du Groupe de travail, un avant-projet de l'inventaire des cours d'eau transfrontières et lacs internationaux dans la région de la CEE a été dressé. Des informations provenant de diverses sources, telles que des rapports de commissions fluviales, des rapports de projet ou encore l'Internet, ont été utilisées pour établir l'inventaire.
4. Le projet d'inventaire des principaux cours d'eau et lacs transfrontières en Europe et en Asie centrale a été présenté à la sixième réunion du Groupe de travail (Bratislava, Slovaquie, 18-20 mai 2005).
5. À la même réunion, le Groupe de travail a estimé que l'évaluation devrait reposer dans la mesure du possible sur des données officielles mais que, à défaut, des données émanant d'autres sources fiables et d'avis de spécialistes pourraient également être utilisés.
6. Le Groupe de travail est en outre convenu que la première évaluation ne porterait sans doute pas sur toutes les eaux de surface transfrontières de la région de la CEE. Étant donné que pour les pays de l'Union européenne on disposerait des informations que ces pays fournissent au titre de la directive-cadre sur l'eau, il a été décidé que les efforts devraient viser en priorité l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale ainsi que l'Europe du Sud-Est.
7. Le Groupe de travail a chargé le groupe restreint des eaux souterraines de rédiger la partie de l'évaluation relative aux eaux souterraines sur la base des travaux réalisés dans le cadre de la Convention (inventaire, projets pilotes). Il a reporté à sa réunion suivante le débat sur l'élaboration d'une base de données.

#### **Travaux réalisés depuis la sixième réunion**

8. Depuis la sixième réunion du Groupe de travail, les activités suivantes ont été menées:
  - a) SYKE a établi des fiches d'information présentant des données et renseignements sur les cours d'eau transfrontières et les lacs internationaux sur la base des informations disponibles, y compris sur l'Internet. Pour ce faire, on a notamment utilisé les évaluations régionales et rapports thématiques du Projet d'évaluation mondiale des eaux internationales, piloté par le Programme des Nations Unies pour l'environnement<sup>1</sup>. Ces rapports présentent une évaluation globale et intégrée des eaux internationales dans différentes régions, parmi lesquelles les zones marines côtières et d'eau douce ainsi que les eaux souterraines;
  - b) Les fiches d'information ont été examinées et complétées par certains membres du Groupe de travail et d'autres experts de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Parmi les membres du Groupe de travail qui ont proposé de faire fonction de coordonnateurs, tous n'ont pas participé aux travaux;
  - c) Un nouvel inventaire complet des eaux de surface transfrontières a été établi puis distribué aux membres du Groupe de travail.

---

<sup>1</sup> [www.giwa.net](http://www.giwa.net).

### **Situation actuelle et étapes à venir**

9. Aucune information n'a été recueillie à ce jour au sujet des eaux communes à Israël et ses voisins ou aux pays nord-américains. En outre, compte tenu des renseignements dont on dispose aujourd'hui, il est déraisonnable d'espérer que la première évaluation, en 2007, traitera de toutes les eaux transfrontières de la région de la CEE et de toutes les conséquences en la matière.

10. Il est proposé que le premier rapport d'évaluation porte sur les bassins suivants:

- a) Bassins communs à des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, y compris ceux qu'ils ont en commun avec l'Afghanistan, la Chine, l'Iran et la Mongolie;
- b) Bassins communs à ces pays et à des pays de l'UE;
- c) Certains bassins d'Europe occidentale, centrale et du Sud-Est pour lesquels il existe des sources de données fiables (par exemple les bassins pour lesquels des commissions fluviales internationales ont été créées ou des projets pilotes de surveillance et d'évaluation menés dans le cadre de la Convention).

11. L'inventaire montre qu'il y a 124 cours d'eau transfrontières et 26 lacs internationaux dans la région. L'annexe donne un aperçu de la situation au 16 février 2006 en ce qui concerne la collecte d'informations sur les bassins considérés. Elle donne à voir que les progrès sont inégaux. De manière générale, les choses semblent aller mieux en Asie centrale qu'en Europe. Mais surtout, on note que les informations traitées concernent moins de 50 % des bassins.

12. Un avant-projet de l'évaluation est en cours d'élaboration et sera examiné à la septième réunion du Groupe de travail. Pour assurer l'application de la décision de la Réunion des Parties, et afin d'atteindre l'objectif fixé, il est nécessaire de rédiger un plus grand nombre de fiches d'information. Tous les membres du Groupe de travail doivent donc coopérer activement et intensifier leurs contributions.

Annexe

**État d'avancement des fiches d'information**

Cours d'eau se jetant dans:	En Europe		En Asie centrale		Total	Fiches d'information prêtes	Pourcentage	Versions préliminaires prêtes en russe	Pourcentage
	Nombre total	Versions préliminaires prêtes	Nombre total	Versions préliminaires prêtes					
l'océan Atlantique	16	2	-	-	16	2	12,5	0	0,0
depuis l'Irlande du Nord	6	0	-	-	6	0	0,0	0	0,0
la mer Méditerranée	13	2	1	0	14	2	14,3	0	0,0
la mer Baltique	27	13			27	13	48,1	2	7,4
l'océan Arctique	6	6	3	3	9	9	100,0	2	22,2
la mer Noire	22	9	1	1	23	10	43,5	4	17,4
la mer Caspienne	1	1	10	7	11	8	72,7	6	54,5
le bassin de la mer d'Aral			7	3	7	3	42,9	5	71,4
l'océan Pacifique			3	1	3	1	33,3	1	33,3
d'autres cours d'eau			8	4	8	4	50,0	3	37,5
Nombre total	91	33	33	19	124	52	41,9 %	23	18,5 %

Lacs	Nombre total dans la CEE	Versions préliminaires prêtes	Versions préliminaires prêtes en russe
En Europe	19	12	2
En Asie	7	4	0
Nombre total	26	16 (61,54 %)	2 (7,69 %)

-----